

Conseil municipal du 18 février 2025

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : M. Point Frédéric donne pouvoir à M. Poupard Joël, Mme Cillon Valérie donne pouvoir à Mme Thomas Céline, M. Le Breton Michel donne pouvoir à M. Vivion Jean-Philippe, M. Sigonneau Sébastien donne pouvoir à M. Rouillard Claude

Absents excusés : M. Point Frédéric, Mme Cillon Valérie, M. Le Breton Michel, M. Sigonneau Sébastien

Absents non excusés : Nicolas Defrance

Finances

Subventions

Des subventions avaient été mises en attente car il manquait des éléments pour pouvoir décider.

L'association CSSP Basket avait fait, comme chaque année, une demande de subvention. Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer, pour l'année 2025, de subvention à CSSP Basket.

L'association Boc'enbulle demande une subvention de 3 000 € pour 2025. Monsieur le Maire propose de reporter la décision en mars prochain. En effet, des éléments de précision, quant à leur budget, doivent être transmis à la mairie.

L'ADMR demande, comme pour 2024, une subvention de 6 000 € répartie sur les 3 communes que sont : Les Cerqueux, Maulévrier et Yzernay. Un montant fixe de 1 000 € est réparti pour chaque commune et l'autre montant est réparti en fonction du nombre d'heure d'intervention dans chaque commune. Pour la commune des Cerqueux, le montant demandé est 1 890 €. Le Conseil Municipal valide ce montant.

L'association FUTSAL avait demandé une subvention de 200 €. Après examen des éléments de leur demande, le Conseil Municipal valide ce montant.

L'association Soleine avait fait une demande de subvention exceptionnelle. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reporter la décision en mars prochain. En effet, le bilan de l'année 2024 n'est pas terminé.

L'association MA'Malice avait fait une demande de subvention de 6 400 € pour l'année 2025. Après étude, le conseil avait validé la somme de 2 000 €. Après discussion, le Conseil Municipal valide la somme supplémentaire de 2 200 € en plus. Selon les aides que l'association va obtenir de la CAF et de la MSA, le Conseil Municipal pourra rediscuter ultérieurement de verser ou pas la totalité de la demande. Un courrier sera rédigé pour signaler qu'en 2026, la commune ne s'engage pas à verser de subvention pour 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes pour 2025 :

Boc'enbulle	en attente
ADMR.....	1 890 €
Futsal	200 €
Soleine	en attente
MA'Malice.....	2 200 € (supplémentaire)

Affaires sociales

Préparation camps d'été 2025

Beatrice Pineau a eu un devis pour un camp du 28/07 au 01/08, via la Fédération Familles Rurales Vendée, dans la « Colonie Bayard », à St Jean de Monts. Le camp s'adresse aux enfants nés en 2014-2015 et 2016.

Pour 5 jours hébergement sous toile /restauration à 175 €/ enfant + 3 animateurs pour 55 €.

Il ne propose plus de pack activités.

La commission décide de valider la proposition rapidement pour pouvoir communiquer lors des prochaines vacances et donner la possibilité aux familles de s'inscrire.

La commission souhaite que le tarif soit attractif pour une 1^{ère} année de camp afin de remplir avec 15 enfants.

Selon les quotients familiaux :

< 600 : 195 €
601 à 900 : 205 €
901 à 1200 : 215 €
>1200 : 225 €

L'encadrement est en charge de trouver des animations, en proposant 1 animation payante.

Les animateurs qui seront présents au camp seront : Dorianne, Adèle et Hugo en stage Bafa.

Les enfants apporteraient leur vélo pour permettre des déplacements et limiter les coûts sur place ;

Fonctionnement centre cet été

En plus de Hugo Deberles en stage Bafa, il est nécessaire de compléter l'équipe avec 1 personne.

La commission valide la candidature de Zoélie Pineau. Frederic va la rencontrer.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Cimetière

La constatation d'abandon de certaines sépultures (2^e PV) aura lieu le 24 avril 2025 à 15h. les courriers aux familles vont être envoyés prochainement.

Les familles souhaitant conserver les concessions actuellement en mauvais état, vont être également contactées pour que des travaux de remise en état soient effectués.

Un rappel va être fait au personnel communal concernant la fermeture permanente du portail du cimetière.

Local des associations

Le portique devrait arriver prochainement.

La commission propose de valider le devis de l'entreprise Espace Créatic pour l'achat de plots pour un montant de 675.37 € TTC. La commission propose également de valider le devis de l'entreprise Ripaud pour l'achat de fleurs et arbustes pour un montant de 429.57 € TTC.

Etang

Le trop plein fonctionne bien mais est insuffisant avec les précipitations actuelles. Pascal a ouvert les vannes pour abaisser son niveau.

Compostage communal

L'agglomération du Choletais propose différents containers destinés aux communes pour favoriser le tri à la source des biodéchets. Les containers proposés vont du simple seau ramassé en porte à porte au container collectif pour l'ensemble d'une commune.

La commission serait favorable à la mise en place d'un container collectif enterré en lieu et place du composteur de la cantine.

Celui-ci ne sera pas installé avant la fin de l'année. Les commerces ne pourront pas les utiliser. La commission propose d'attendre pour prendre une décision.

Pointes des ralentisseurs

La commission propose de réactiver le projet de petites lumières sur les pointes des ralentisseurs des principales rues de la commune. un devis sera fait chez Nadia.

Achat de copeaux

Les communes de Somloire et d'Yzernay ont le même fournisseur de copeaux que la commune des Cerqueux. Voir s'il ne serait pas possible de mutualiser les achats pour avoir un coût inférieur.

Bâtiments

Salle du Cormier

- La société LS'INNOV a fait une proposition d'assistance pour le choix d'un nouveau système de chauffage pour la salle. Son devis s'élève à 4 430 € HT. Renseignements pris, le devis concerne uniquement la remise d'un rapport diagnostic et de faisabilité. Il n'y a pas d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La commission propose de valider le devis de La société. Leur étude devra se faire rapidement pour pouvoir ensuite faire un choix de chauffage avant l'hiver prochain. Le Conseil valide la proposition.

- La société STMC a fait un devis pour le changement d'un vitrage sur la porte d'entrée côté bar, d'un montant de 475.29€ HT. La commission propose de valider le devis et souhaite profiter du passage de l'entreprise pour changer un vitrage sur une porte de la cantine (impact de caillou). Le Conseil valide le devis.
- La commission propose de valider le devis de l'entreprise ONILLON en notifiant la main d'œuvre au temps passé (aide de Teddy) pour le changement du câble HDMI entre le vidéoprojecteur et la scène. Le Conseil valide le devis.

Salle de sport

Travaux

Les travaux de démolition devraient commencer fin février début mars. L'entreprise BOUCHET TP de Veziens a été retenue pour la démolition pour un montant d'environ 89 000 € HT (désamiantage compris).

Les associations utilisatrices ont été contactées par mail pour le retrait de leur matériel.

Un électricien va intervenir pour débrancher le fil du TGBT de la salle. Un compteur chantier sera installé par les entreprises du chantier. Il est convenu de mettre à disposition une prise pour les besoins des burlesques. Il faut cependant s'assurer de la puissance nécessaire.

Le compteur gaz doit lui aussi être retiré mais les délais sont plus longs.

Déménagement

Arrêt des activités semaine 5.

Chaque association retire et stocke son matériel.

Un groupe de travail rencontrera Pascal et Teddy à 10 H le jeudi 6 février à l'atelier communal, pour faire le point sur le matériel à démonter et les lieux de stockage possibles.

Une grande partie est déjà démontée. Tout devrait pouvoir être stocké à l'atelier à l'exception des :

- Chaises qui iront salle du Cormier
- Tables : 4 iront salle Saint Jacques, les autres au local des associations pour les burlesques
- Ralentisseurs de portes, éclairages LED et plaques de plafond seront utilisés salle du Cormier
- Le grand frigo ira salle du Cormier après un bon nettoyage
- Planches des bancs et planches diverses iront au local des associations pour être utilisées par les burlesques

La commission propose de stocker l'ensemble du matériel pour le moment. Aucune demande d'achat par des particuliers ne sera acceptée pour le moment. Pour le matériel restant dans la salle, les personnes qui souhaitent les racheter devront s'adresser directement à l'entreprise en charge de la démolition.

Les tribunes partiront à La Plaine le vendredi 14 février.

Désamiantage bâtiments communaux

La société DI ENVIRONNEMENT qui interviendra pour le désamiantage de la salle de sport pourra également intervenir salle de famille rurale et local des associations. Un rendez-vous est prévu le 24 février. Il a été demandé à la société UZUREAU d'actualiser ses 2 devis en 1 pour le remplacement des 2 toitures.

Divers

Illuminations de Noël

L'entreprise de location a repris son matériel.

Burlesques

La commission n'a rien à organiser de particulier. La mairie se charge des arrêtés, du plan de circulation (Voir avec l'entreprise Bouchet pour des panneaux de déviation), des autorisations d'utilisation des champs privés (fermiers et propriétaires).

La commission propose le stationnement de l'ambulance sur le parking à l'arrière de Soleine. Béatrice Balada demande que les places de parking soient réservées sur ce même parking pour le personnel de la résidence.

Clés des salles

La commission propose de valider le devis de la société BOSCHT LAVEIX d'un montant de 2 374.22€ HT pour la formation du personnel et la mise à niveau du logiciel de programmation des clés.

Agglomération du Choletais

Mobil'izi : Grâce à l'association l'Eclaircie, les territoires des Mauges et du Choletais proposent une flotte de voitures sans permis et de scooters à destination des personnes à la recherche d'un travail. L'objectif étant de lever le frein de la mobilité dans la quête d'emploi.

Questions diverses

Bibliothèque : En remplacement de Géraldine Liska, c'est Ismaël Champion qui a été recruté par Cholet Agglomération pour le territoire composé de La Tessoualle, Les Cerqueux et Yzernay à raison de 28h par mois à compter du 3 mars prochain. Sur la commune des Cerqueux, il sera présent 5.5 h par semaine. La répartition de son temps de travail est la suivante :

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	Nb d'heures/ Semaine
Ismaël Champion	LA TESSOUALLE	9h-12h30 (3,50)		9h-12h (3h) 13h30-17h30 (4h)	9h-12h (3h) 13h30-17h30 (4h)	17h30
	YZERNAY		9h-12h (3h) 13h30-15h30 (2h)			5h
	LES CERQUEUX	14h-17h30 (3,50h)	15h45-17h45 (2h)			5h30
Nb d'heures/jours		7 heures	7 heures	7 heures	7 heures	28 heures

Salle de sport : la démolition est imminente. C'est la société Bouchet Francis et Fils qui ont obtenu le marché pour un montant de 89 937.09 € HT. Un courrier a été déposé dans les boîtes aux lettres des riverains pour la présentation du chantier de démolition. Un rendez-vous leur ai donné le 26/02/2025 à 16h00 à la salle de sport.

Personnel communal : Mme Lydia Vivion a prolongé sa disponibilité pour une année supplémentaire, c'est-à-dire jusqu'au 27/04/2026.

BNP Paribas : le contrat de cartes bancaires a été dénoncé par la banque à partir du 02/04/2025. D'autres banques vont être démarchées.

Somloir'YzernayCP Foot : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu ce jour à l'attention des Maires et Conseillers municipaux des communes des Cerqueux, Somloire, Yzernay et La Plaine. Les membres du bureau dénoncent l'état général des infrastructures et plus précisément des terrains de foot au vu de la météo. Le club demande aux élus de trouver une solution pérenne car à l'heure actuelle, la situation ne leur permet pas de se projeter vers un avenir radieux. Ils relancent le projet d'un éventuel terrain synthétique.

Rénovation de l'éclairage public du stade : Monsieur le Maire informe que le SIEMML a envoyé l'estimation concernant l'éventuelle rénovation des projecteurs du terrain de foot. Le projet d'élève à 62 062.50 € net après participation du SIEMML.

Écoulement d'eau : un problème d'écoulement des eaux de pluie est remarqué à La Grande Troche. Il sera demandé à Pascal d'aller voir et de faire des photos pour le signaler à Cholet Agglomération.

Prochaine réunion le jeudi 20 mars 2025

Commission finances mardi 11 mars 2025 20h00